

CA : 33M€ (66% de CA à l'étranger)

Date de création : 1981

Activité : Création, production et commercialisation de concentrés de parfums pour les marques de produits cosmétiques, ambiance, détergence...

Effectif : 96 salariés, 91% de CDI (8,4% de taux d'ancienneté, 69% de femmes et 31% d'hommes).

L'entreprise est engagée depuis 2011 dans une démarche RSE, avec une première évaluation ISO 26000 en 2014 (niveau maturité) et depuis 2018 par Ecovadis avec une note Platinum (plus haut niveau, 83/100) depuis 2021.

Signataire de la charte diversité et du Global Compact (2013).

Démarche RSE co-construite par des groupes de travail à plusieurs reprises jusqu'en 2022, à présent intégrée dans les métiers.

Le jury a particulièrement apprécié :

L'entreprise dispose d'un outil de production automatisé à 95% (parmi les premières au rang mondial), 100% électrique permettant une production décarbonée (scope 1 et 2 parmi les meilleurs du secteur) et elle n'a licencié personne et au contraire a embauché + 30 % : croissance de l'effectif depuis la nouvelle usine automatisée en 2021 (en 2 ans).

- 0 accident du travail

Social

Taux de satisfaction des salariés supérieur ou égal à 85% (objectif 2025), la satisfaction progresse de 11% et demeure une priorité, notamment sur la qualité de vie au travail.

Taux d'absentéisme inférieur à 5% / an (3,4 % en 2023).

23 Collaborateurs en alternance et stagiaires.

100% des collaborateurs ont une formation non obligatoire tous les 2 ans (depuis 2023) et 12 h formation / collaborateur / an.

56% des managers sont des femmes.

Des prises en charge par l'entreprise élevée :

- Le salaire de base des ouvriers, employés et agents de maîtrise est 21% au-dessus des minimas de la branche en moyenne auquel s'ajoute un 13e mois à partir de 6 mois d'ancienneté

- La participation est distribuée à tous les collaborateurs ayant 3 mois d'ancienneté.
- Prime pour l'achat de véhicules ou vélos électriques. Recharge véhicules électriques et vélos sur site.
- télétravail pour les services éligibles et charte à la déconnexion, RCA (Repos Compensatoire) pour les cadres, congés d'ancienneté pour les non-cadres
- un chèque cadeau à Noël via le CSE + 1 jour offert par l'employeur.
- une couverture santé et prévoyance (prise en charge 80% par l'entreprise). Ce contrat permet aux collaborateurs de bénéficier de 100% du salaire après le 61^{ème} jour de maladie et les 3 jours de carence ne sont pas appliqués pour les collaborateurs ayant un an d'ancienneté.
- Titres restaurant avec prise en charge par l'entreprise de 60%

Services pour les salariés : 2407 heures de formation délivrées en 2024

Action logement, Campagne vaccination contre la grippe offerte

Journée cohésion d'équipe :

1 jour par collaborateur dédié à une association / RSE dès 2025

1 jour de cohésion / an

Innovation

TechnicoFlor a créé un outil d'éco-socio-conception, le Flor-Index, audité par Afnor Certification qui a validé la pertinence, la transparence et la robustesse de l'outil. Cet outil inédit permet à TechnicoFlor de formuler et distribuer des parfums éco-socio-conçus. Avec Flor-Index®, les clients tels que les marques de cosmétiques peuvent à la fois améliorer les impacts environnementaux de leurs produits finis et sensibiliser les consommateurs avec un éco-score.

Conduite des affaires

100% des fournisseurs de matières premières signataires de notre code de conduite, 86% des principaux fournisseurs évalués par un tiers (Ecovadis) pour la RSE, Audits sociaux et commerce équitable de producteurs réalisés via les certifications Fair For Life, For Life.

Enfin, un audit social, aligné sur les exigences du référentiel SA8000, a été mené sur le site de TechnicoFlor en avril 2023 et a démontré la conformité sur le travail des enfants, le travail forcé, les horaires de travail, les droits sociaux et la lutte anti-corruption.

100% des collaborateurs exposés aux risques de corruption formés en e-learning.

Environnement

Eco-conception : plus de 500 parfums éco-conçus ont été réalisés en 2023 et 50 % des nouveaux parfums créés seront éco-conçus en 2026 pour le marché européen.

Climat (GES) : -16% de réduction en valeur absolue sur les scopes 1 et 2 en 2023 par rapport à 2022, -3,7% en intensité sur le scope 3 en 2023 par rapport à 2022.

Installation de 386 panneaux photovoltaïques fabriqués en France permettant de couvrir en 2026 80 % des besoins énergétiques du siège avec de l'énergie renouvelable.

6 véhicules hybrides rechargeables et 3 électriques, 14 bornes de recharge sont installées pour tous les véhicules et 4 pour les vélos électriques. Objectif : 100 % de la flotte de véhicules sera électrique en 2026.

Plan de digitalisation avec un nouvel hébergement choisi selon 2 critères bas carbone : un data center situé en France alimenté avec une énergie 100 % renouvelable et un service cloud faiblement émissif.

Mesures d'optimisation et de réduction des process de lavage de cuves pour réduire les prélèvements d'eau. Une solution de nettoyage « sans eau » est également prévue en cas de coupure d'eau prolongée.

Une cartographie de l'origine des matières premières par zone géographique est réalisée et croisée avec les régions sensibles au stress hydrique. L'ensemble de ces données permet d'évaluer le niveau d'exposition au risque de stress hydrique du portefeuille de matières premières afin de planifier des mesures d'adaptation.

66 % de valorisation des déchets et augmentation du réemploi d'emballages.

Sociétal

8 Projets mécénat et sponsoring soutenus d'une valeur de 80,8 K€ en 2023.